



3

Jours

Le contrôle de gestion sociale

dans RESSOURCES HUMAINES - REMUNERATION MASSE SALARIALE / Réf : SAN-HOSP-07

Objectifs de la formation

- Mettre en place un contrôle de gestion sociale
- Construire des outils pour améliorer la performance RH
- Gérer les coûts financiers et humains des RH

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner la fonction de contrôleur de gestion

- Les enjeux pour les établissements
- Les missions des contrôleurs de gestions
- Les attentes des acteurs internes et externes

2. Définir les enjeux des tableaux de bord

- Reporting
- Aide au pilotage
- Système information sociale
- Bilan social

Jour 1 - Après-midi

3. Construire un tableau de bord

- Définir les objectifs



- Choisir les indicateurs performants
- Utiliser les différentes données chiffrées
- S'adapter aux différents services RH (indicateurs différents)

4. Identifier les différents tableaux de bord de RH

- Effectifs, masse salariale
- Rémunération
- Budget et charges
- Turn-over, absentéisme, accident du travail, maladies
- Nouvelles obligations

Jour 2 - Matin

5. Calculer la masse salariale

- Compter les effectifs
- Les différentes masses (salariales, budgétaire, comptable, de base ou de référence)

6. Utiliser des outils d'analyse

- Variation d'effectifs et leurs effets
- Variation de temps de travail
- Variation de salaires et de charges
- Effet GVT (glissement, vieillesse, technicité)
- Mesure des effets

Jour 2 - Après-midi

7. Gérer la masse salariale

- Mesure des facteurs
- Analyse des écarts
- Simulation

Jour 3 - Matin



8. Identifier les enjeux de pilotage des RH

- Planification
- Contrôle budgétaire
- Différentes approches budgétaires

9. Intégrer les frais de personnels

- Frais directs
- Frais induits

Jour 3 - Après-midi

10. Construire un budget

- Définir masse salariale de référence
- Prendre en compte les variations

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Personnel RH, personnel de direction

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Utilisation de méthodes expositives permettant de présenter les concepts importants et de faire le point sur la législation en vigueur
- Utilisation de méthodes participatives favorisant les échanges, la réflexion commune et le retour d'expérience
- Le formateur pourra également utiliser des mises en situation et/ou des jeux de rôle

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation
- L'évaluation pourra prendre la forme d'un quiz, de mises en situation ou au travers d'études de cas
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation

